

# Certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-127408-Z-323722-2023



Ecocert Canada confirme par la présente que :

## LES JARDINS DE L'ARPENTEUSE INC.

220, chemin Walker, Hatley, Quebec, J0B 4B0, CANADA

a été audité et certifié conformément au programme :

**Régime Bio Canada (COR) \***



Pour les étapes de production / activités:

CULTURES PRODUITES SOUS DES STRUCTURES OU EN CONTENANTS, PRODUCTION VEGETALE, PREPARATEUR

Certificat délivré le 7 novembre 2023

**Ecocert Canada**

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis,  
Québec, G6W 6N2, Canada

[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

**Date d'anniversaire : 12 juin 2024**

lorsque l'entreprise certifiée doit présenter une demande d'inspection annuelle subséquente. Ceci n'est pas une date d'expiration.

Date de la certification initiale : 26 mai 2015

Le dernier audit a eu lieu le 12 septembre 2023

Z001(COR)v02fr

Page 1/8

\* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.



scannez moi

Accédez au certificat  
officiel actualisé

# Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-127408-Z-323722-2023



## LES JARDINS DE L'ARPEENTEUSE INC.

### Régime Bio Canada (COR) \*

Produits certifiés pour la marque de commerce : Les Jardins de l'Arpenteuse inc.

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ( [X] : en conformité )		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Ail	Biologique	X	X	X
> Asperges	Biologique	X	X	X
> Aubergines	Biologique	X	X	X
> Basilic	Biologique	X	X	X
> Betteraves	Biologique	X	X	X
> Betttes à carde	Biologique	X	X	X
> Brocolis	Biologique	X	X	X
> Cantaloup	Biologique	X	X	X
> Carottes	Biologique	X	X	X
> Céleri rave	Biologique	X	X	X
> Céleri	Biologique	X	X	X
> Cerises de terre	Biologique	X	X	X

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 7 novembre 2023

#### Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada

[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

Z001(COR)v02fr

Page 2/8

\* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

# Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-127408-Z-323722-2023



## LES JARDINS DE L'ARPEENTEUSE INC.

### Régime Bio Canada (COR) \*

Produits certifiés pour la marque de commerce : Les Jardins de l'Arpenteuse inc.

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ( [X] : en conformité )		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Choux chinois	Biologique	X	X	X
> Choux de Bruxelles	Biologique	X	X	X
> Choux de Savoie	Biologique	X	X	X
> Choux rave	Biologique	X	X	X
> Choux rouges	Biologique	X	X	X
> Choux verts d'été	Biologique	X	X	X
> Choux verts d'hiver	Biologique	X	X	X
> Choux-fleurs	Biologique	X	X	X
> Citrouilles	Biologique	X	X	X
> Concombres	Biologique	X	X	X
> Coriandre	Biologique	X	X	X
> Courges d'été	Biologique	X	X	X

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 7 novembre 2023

#### Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada

[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

Z001(COR)v02fr

Page 3/8

\* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

# Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-127408-Z-323722-2023



## LES JARDINS DE L'ARPEENTEUSE INC.

### Régime Bio Canada (COR) \*

Produits certifiés pour la marque de commerce : Les Jardins de l'Arpenteuse inc.

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ( [X] : en conformité )		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Courges d'hiver	Biologique	X	X	X
> Échalotes françaises	Biologique	X	X	X
> Épinards (de serre)	Biologique	X	X	X
> Épinards	Biologique	X	X	X
> Fenouil	Biologique	X	X	X
> Fleur d'ail	Biologique	X	X	X
> Fraises	Biologique	X	X	X
> Haricots grimpants (de serre)	Biologique	X	X	X
> Haricots, frais	Biologique	X	X	X
> Kale	Biologique	X	X	X
> Laitues	Biologique	X	X	X
> Melons canari	Biologique	X	X	X

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 7 novembre 2023

#### Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada

[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

Z001(COR)v02fr

Page 4/8

\* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

# Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-127408-Z-323722-2023



## LES JARDINS DE L'ARPEENTEUSE INC.

### Régime Bio Canada (COR) \*

Produits certifiés pour la marque de commerce : Les Jardins de l'Arpenteuse inc.

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ( [X] : en conformité )		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Melons d'eau	Biologique	X	X	X
> Melons	Biologique	X	X	X
> Menthe	Biologique	X	X	X
> Navets	Biologique	X	X	X
> Oignons bulbes	Biologique	X	X	X
> Oignons verts	Biologique	X	X	X
> Origan	Biologique	X	X	X
> Panais	Biologique	X	X	X
> Paniers ASC	Biologique	X	X	X
> Patates douces	Biologique	X	X	X
> Persil	Biologique	X	X	X
> Piments forts	Biologique	X	X	X

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 7 novembre 2023

#### Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada

[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

Z001(COR)v02fr

Page 5/8

\* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

# Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-127408-Z-323722-2023



## LES JARDINS DE L'ARPEENTEUSE INC.

### Régime Bio Canada (COR) \*

Produits certifiés pour la marque de commerce : Les Jardins de l'Arpenteuse inc.

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ( [X] : en conformité )		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Poireaux	Biologique	X	X	X
> Pois, frais	Biologique	X	X	X
> Poivrons	Biologique	X	X	X
> Pommes de terre	Biologique	X	X	X
> Pousses de tournesol	Biologique	X	X	X
> Rabiole	Biologique	X	X	X
> Radis	Biologique	X	X	X
> Rhubarbe	Biologique	X	X	X
> Roquette	Biologique	X	X	X
> Rutabagas	Biologique	X	X	X
> Sauge	Biologique	X	X	X
> Thym	Biologique	X	X	X

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 7 novembre 2023

#### Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada

[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

Z001(COR)v02fr

Page 6/8

\* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

# Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-127408-Z-323722-2023



## LES JARDINS DE L'ARPENTEUSE INC.

### Régime Bio Canada (COR) \*

Produits certifiés pour la marque de commerce : Les Jardins de l'Arpen-teuse inc.

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Tomates (de serre)	Biologique	X	X	X
> Tomates cerises (de serre)	Biologique	X	X	X
> Tomates	Biologique	X	X	X
> Topinambours	Biologique	X	X	X
> Zucchini	Biologique	X	X	X

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 7 novembre 2023

#### Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada

[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

Z001(COR)v02fr

Page 7/8

\* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises. La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

# Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-127408-Z-323722-2023



## LES JARDINS DE L'ARPEUTEUSE INC.

### Régime Bio Canada (COR) \*

Site(s) de production couvert(s) :

> 220, chemin Walker, Hatley, Quebec, J0B 4B0, CANADA

---

Certificat délivré le 7 novembre 2023

#### Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada

[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

Z001(COR)v02fr

Page 8/8

\* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé